

Concevoir les écrits professionnels du DUI

Le DUI offre un cadre pour les écrits professionnels. Bien souvent, ce cadre doit être précisé en fonction des missions de l'établissement ou du service et des besoins des publics accueillis et du type d'équipe(s) concerné. En pratique, deux écueils se rencontrent :

- 1- Utiliser le DUI après une sensibilisation au logiciel, sans travail spécifique sur la nature et sur le contenu des écrits. Les équipes se trouvent alors en difficulté car la partie *écrits professionnels* n'est en réalité pas finalisée. Que doit-on écrire, à quel endroit, à quelle périodicité, etc. ?
- 2- Elaborer des écrits professionnels sans appui structurant, c'est à dire sans repères qualitatifs, juridiques et éthiques. Là encore, les équipes se trouvent en difficulté car la partie *écrits professionnels* reste à finaliser.

Cette formation propose de travailler au cadre et à l'organisation des écrits du DUI en vue de permettre aux équipes de disposer de repères structurants. Et ce, de manière adaptée aux publics accueillis, aux objectifs de l'établissement ou du service et aux impératifs de qualité des écrits professionnels.

Objectifs pédagogiques

- Elaborer un cadre facilitant l'élaboration d'écrits de qualité dans le DUI
- Prendre en compte le cadre juridique et l'éthique
- Renforcer la réflexion sur les écrits professionnels

Pré-requis

Néant

Programme

I. Cadrage des besoins

En amont de la formation, définition des besoins et des modalités d'organisation de la formation

II. Contexte et enjeux du DUI (rappel)

- Notions : dossier, DUI, DMP, interopérabilité
- Programme SUN-ES, ENS
- Implications du RGPD
- Messageries sécurisées
- SERAFin-PH

III. Référentiel HAS d'évaluation des ESMS

- Droit à la confidentialité et au secret
- Critères HAS en lien avec le dossier et les écrits professionnels

IV. Cadre juridique et éthique du dossier

- Droits des usagers et des patients
- Contenu du dossier
- Principe juridique de minimisation
- Habilitations informatiques internes
- Informations sur les familles
- Notes personnelles
- Droits d'accès
- Durée de conservation

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé en lien avec la direction de l'établissement, du service ou de l'organisme gestionnaire (groupe à constituer avec ANALYS-SANTE)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; discussion et/ou atelier



Intra* :
2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*



Cette formation sur mesure :
nous contacter

Information et inscription

Contactez-nous
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

V. Cadre du secret

- Notions de secret et de secret « partagé »
- Obligations professionnelles
- Responsabilités juridiques
- Conditions du *secret partagé*
- Echanges et partage d'informations
- Outils institutionnels obligatoires

VI. Ecrits professionnels

- Obligatoires
- Recommandés
- Niveau de qualité attendu
- Qui fait quoi ? A quel moment ?
- Techniques rédactionnelles

VII. Atelier(s) écrits professionnels

Selon les besoins : déontologie et éthique des écrits, place dans le parcours de l'utilisateur, élaboration des écrits, diffusion des écrits, contenu, périodicité, projet de guide d'utilisation du DUI...

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

Tarifs non soumis à TVA France métropolitaine - hors frais de déplacement

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour une mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel